

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1897

Approbation du règlement de la loterie organisée au Musée d'Art Contemporain à l'occasion de la rétrospective Yoko Ono

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

## SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1897 - APPROBATION DU REGLEMENT DE LA LOTERIE ORGANISEE AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN A L'OCCASION DE LA RETROSPECTIVE YOKO ONO (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Du 9 mars au 10 juillet 2016, le Musée d'Art Contemporain de Lyon présente une grande rétrospective consacrée à l'œuvre de Yoko Ono, dans tout l'espace du musée.

Artiste à la fois plasticienne, musicienne, vidéaste et engagée pour la paix, elle est à l'origine de la performance.

Depuis les années 50, Yoko Ono crée une œuvre expérimentale et interactive ancrée dans le quotidien. Ses textes, véritables partitions, se déclinent dans toutes les formes de la culture visuelle : spectacle vivant, pièces musicales, actions participatives, peintures, installations, films... accordant une place essentielle à l'imaginaire. Il s'agit d'une première rétrospective française des poèmes illustrés de 1952 jusqu'aux œuvres de 2016.

Dans ce cadre, un jeu sous forme de loterie est organisé par le Musée d'Art Contemporain de Lyon sur sa page Facebook, du 27 mars au 17 avril 2016. Ce jeu se déroule exclusivement sur internet sur le site *Facebook.com*. Il est doté des lots suivants, attribués chronologiquement aux participants valides tirés au sort et déclarés gagnants et chaque gagnant remporte un seul lot :

- un vol Lyon/New-York via Roissy Charles de Gaulle par Air France, d'une valeur unitaire de 1 500 € ;
- une visite commentée de l'exposition Yoko Ono (jusqu'à 20 personnes), à réserver auprès du mac Lyon directement et à effectuer avant le 10 juillet 2016, d'une valeur unitaire de 175 € pour 1h, entrées incluses ;
- cinq lots du catalogue de l'exposition Yoko Ono, d'une valeur unitaire de 45 € ;
- dix-neuf lots de deux entrées pour l'exposition Yoko Ono, à utiliser avant le 10 juillet 2016, d'une valeur unitaire de 18 € ;
- huit lots du hors-série de l'exposition Yoko Ono par Beaux-arts Magazine, d'une valeur unitaire de 9 € ;
- treize lots d'une affiche de l'exposition (40x60 cm), d'une valeur unitaire de 6 €.

Le règlement de ce jeu, qui fera l'objet d'un dépôt auprès d'un huissier de justice, est formalisé dans le document joint au rapport

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

Le règlement de la loterie organisée du 27 mars au 17 avril 2016 pour la rétrospective Yoko Ono au Musée d'Art Contemporain de Lyon est approuvé.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN